



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
11 mars 2022  
Français  
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**

**Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole  
facultatif, concernant la communication n° 163/2020\*, \*\***

*Soumise par :* Niels-Erik Hansen  
*Au nom de :* C.A.A.  
*État partie :* Danemark  
*Date de la plainte :* 18 novembre 2020 (lettre initiale)  
*Question de fond :* Expulsion vers l'Iraq

À sa réunion du 23 février 2022, prenant en compte la demande de l'État partie tendant à ce qu'il soit mis fin à l'examen de la communication, l'auteure ayant obtenu un titre de séjour au Danemark et ne risquant dès lors plus d'être expulsée, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

\* Adoptée par le Comité à sa quatre-vingt-unième session (7-25 février 2022).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Gladys Acosta Vargas, Hiroko Akizuki, Nicole Ameline, Leticia Bonifaz Alfonzo, Corinne Dettmeijer-Vermeulen, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Dalia Leinarte, Lia Nadaraia, Aruna Devi Narain, Ana Peláez Narváez, Bandana Rana, Rhoda Reddock, Elgun Safarov, Genoveva Tisheva et Franceline Toé-Bouda.

